

## Résultats de l'efficacité de l'aide : moyens permettant de répondre à la question fondamentale N° 2

**Source :** le diagnostic de l'aide *inefficace* exposé dans les parties préliminaires de la Déclaration de Paris.

**Concentré :** selon les « thèmes significatifs » (thèmes du Programme d'Action d'Accra) devant être traités dans les Évaluations Nationales (Document d'orientation)

*Responsabilité de chaque pays en matière de développement ;*

1. Renforcement des stratégies nationales et des cadres de travail
2. Amélioration de l'alignement de l'aide avec les priorités des pays partenaires et leurs systèmes et processus, apport d'une aide visant à renforcer les capacités
3. Définition de mesures et de normes de performance et de reddition de comptes des systèmes employés par les pays partenaires dans des domaines clés, et mise en application rapide et généralisée de celles-ci

*Mise en place de partenariats plus inclusifs et efficaces consacrés au développement ;*

4. Réduction des doubles emplois dans les efforts des donateurs et rationalisation de leurs activités pour en optimiser la rentabilité
5. Réforme et simplification des politiques et procédures des donateurs visant à encourager la collaboration
6. Développement d'engagements pluriannuels prévisibles sur les apports d'aide aux pays partenaires engagés
7. Adéquation de la délégation du pouvoir au personnel de terrain des organismes donateurs et attention adéquate donnée aux mesures incitatives de nature à favoriser des partenariats efficaces entre les donateurs et les pays partenaires
8. Adéquation de l'intégration des initiatives et programmes mondiaux dans les objectifs plus généraux de développement des pays partenaires

*Production de résultats et reddition de comptes en matière de développement :*

9. Renforcement des capacités des pays partenaires pour développer et mettre sur pied des stratégies nationales axées sur les résultats
10. Meilleures reddition des comptes respective des pays et des donateurs envers les citoyens et les parlements
11. Réduction de la corruption et amélioration de la transparence, renforcement du soutien au secteur public et appui de la mobilisation et de la distribution des ressources d'une manière efficace